



REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 13 septembre 2023 à 19h15

- Date de convocation : 05 septembre 2023

Président : Monsieur Pascal MAINGUY, Le Maire

Secrétaire de séance : Madame Marie-Madeleine MAGNAUDEIX

PRÉFECTURE DE L'EURE

Nombre de membres		
Art 2121-2 du CGCT	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	13	13

20 SEP. 2023

ARRIVÉE

Membres présents à la séance : Mmes, MM. MAINGUY, ANDRIEUX, CARRIER, GILLET, GLEIZES, GUION, LE LAN-LE LUYER, LOCHON, MAGNAUDEIX

Membres absents excusés ayant donné pouvoirs :

E. DESCHAMPS (pouvoir à C. GUION), S. VAUZOU (pouvoir à M-M. MAGNAUDEIX), M. WECKSTEIN (pouvoir à P. MAINGUY), C. INIGO (pouvoir à G. LE LAN-LE LUYER)

**DELIBERATION N° 31/2023 – PROJET PEINTURES CLASSES + COULOIR ECOLE DES
ECUREUILS + VALIDATION DEMANDE DE SUBVENTION**

M. le Maire propose de présenter une demande de subvention d'investissement auprès du Département afin de réaliser des travaux de peintures intérieures dans l'Ecole communale. Les différents travaux de rénovation réalisés ces dernières années ainsi que les nouveaux aménagements intérieurs ont fragilisé les revêtements des murs.

Après examen, le devis de l'entreprise DONIS pour un montant de 13 956 € HT est retenu.

M. le Maire souhaite déposer une demande de subvention au titre des aides proposées par le Département dans le cadre du dispositif « Mon Ecole Mon Avenir ».

Après délibération, le conseil municipal :

- Approuve l'opération
- Autorise le plan de financement proposé
- Autorise M. le Maire à effectuer les demandes de subventions et à signer tous les documents s'y rapportant
- Autorise M. le Maire à inscrire cette opération au budget primitif 2024.

Vote : Unanimité.

Le Maire, Pascal MAINGUY





REPUBLIQUE FRANCAISE

Mairie de

Pressagny l'Orgueilleux

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DELIBERATION n° 31/2023 – PROJET PEINTURES CLASSES + COULOIR ECOLE DES ECUREUILS + VALIDATION DEMANDE DE SUBVENTION

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Financement	Intitulé subvention	Subvention sollicitée	Pourcentage sollicité	Subvention obtenue
DETR				
Autre subvention de l'Etat				
Conseil départemental	Mon Ecole Mon avenir	4 186 €	30 %	
Fonds de concours				
Autre				
Sous-total des aides publiques		4 186 €	30 %	
Autofinancement/Reste à charge collectivité		9 770 €	70 %	
Montant global HT du projet		13 956 €	100 %	

Le Maire, Pascal MAINGUY



PRÉFECTURE DE L'EURE

20 SEP. 2023

ARRIVÉE